

**Conseil d'établissement de l'école de Pervenches-Montfalcon**  
**Procès-verbal de la séance du 9 février 2011**  
**de 17h15**

**Salle des maîtres au rez-de-chaussée**

***Présidente***

Madame Marianne Jenni

***Membres permanents***

***Représentants des parents***

Madame Sonja Décaillet, APEPM  
Madame Antonietta Gervasoni, APEPM

***Représentantes des enseignants***

Madame Rima Hajjar Scherly  
Madame Claudine Romer Charles,

***Représentants de la commune de Carouge***

Monsieur François Berthoud, responsable du  
service des affaires sociales

***Membres invités permanents***

Madame Lysiane Kamber, infirmière scolaire

***Excusés***

Monsieur Didier Lauret, APEPM  
Monsieur Fabien Klunge, responsable du  
GIAP pour 5 écoles de Carouge  
Madame Rima Hajjar Scherly  
Madame Valérie Noël

**Ordre du jour**

- **Projet d'établissement**
- **Devoirs**
- **Fête du 100ème anniversaire de l'école des Pervenches**
- **Rénovation de l'école des Pervenches**
- **Sécurité dans les préaux – emplacement des buts**
- **Journée « à pied à l'école » septembre 2011**
- **Divers et propositions individuelles**

Madame Jenni ouvre la séance en excusant M. Lauret pour motifs professionnels ainsi que M. Klunge. Mmes Hajjar Scherly et Noël sont malades et aussi excusées. Mme Jenni remercie les délégués présents puis rappelle l'ordre du jour et prend note des divers. Elle relève la présence d'un parent qui a désiré assister en tant qu'observateur à la séance.

**Projet d'établissement et Défi-lecture**

Mme Jenni informe que la Direction Générale de l'Enseignement Primaire a prolongé le délai de réalisation des projets d'établissement qui pourront être poursuivis à la rentrée 2011-2012.

Dans l'établissement, le projet des Pervenches-Montfalcon suit son cours :

- Pour l'**objectif bien vivre dans l'établissement** :

**Le conseil d'école** réunissant les délégués a lieu régulièrement et des activités sont menées dans chaque classe. Les activités sont visibles dans les couloirs de l'école et les procès-verbaux des séances paraissent sur le site de l'école. Les enseignants de l'établissement ont suivi une formation sur le débat philosophique dans les classes, elle sera complétée par l'intervention d'un formateur canadien dans certaines classes, ces prochaines semaines.

- Pour l'**objectif apprendre à apprendre** :

Le travail de cet objectif se poursuit, des ateliers ont eu lieu dans les classes avec, par exemple, des dictées de sortes différentes stimulant la mémorisation de l'orthographe ainsi qu'avec des activités autour de l'apprentissage de poèmes. La deuxième semaine du Mémoryton sera probablement repoussée à l'automne, car la préparation du 100ème mobilise beaucoup au niveau des élèves et des enseignants.

- **Le Défi-lecture** a eu lieu pour sa deuxième édition. Les élèves ont dû lire 10 à 12 livres en décembre et janvier, dans le but de faire ensuite un défi par équipe. Cette lecture intensive a pour objectif de permettre aux élèves d'entrer dans une réelle dynamique de lecteurs et de développer l'autonomie des élèves face à leurs devoirs. L'activité Défi-lecture est une proposition de devoirs différents, en accord avec la directive cantonale sur les devoirs.

Les enseignants ont fait le bilan de l'activité. Il en ressort que selon les classes l'appréciation est très différente. Dans certaines classes, il y a eu peu d'investissement de la part de quelques élèves, dans d'autres, tous les élèves ont été enthousiastes et ils ont beaucoup lu.

Le Défi-lecture a suscité des réactions des parents qui ont pris contact avec les enseignants ou la directrice pour faire part de leurs remarques.

A la fin de l'activité, un bilan a été fait par les enseignants et divers points d'améliorations potentielles ont été relevés :

- Le choix des livres : certains livres sont trop faciles, d'autres trop difficiles.
- Un travail sur les enjeux et la motivation des élèves qui lisent peu. Avec la création d'activités de soutien pour les « mauvais » lecteurs en classe avec les ECSP (déjà organisées avec les 2P de 13h30 à 14h00).
- Mise en place d'un cahier de lecture assurant un suivi.
- Une information plus explicite est à donner aux parents via une circulaire avec un talon réponse. En parler aussi lors des séances de rentrée.
- Le Défi-lecture n'étant pas synonyme de semaine sans devoirs, l'inscrire dans le carnet de devoirs.

Les parents délégués du conseil font part des témoignages d'autres parents: certains enfants se sont peu investis dans l'activité et ont peu lu, leurs parents ont eu l'impression qu'ils n'avaient pas de devoirs. Ces parents souhaiteraient plus d'activités de retour en classe.

D'autres parents ont vu leurs enfants découvrir le plaisir de la lecture d'ouvrages variés et leurs enfants ont travaillé d'avantage que quand il y a d'autres devoirs.

M. Berthoud relève l'importance de développer le plaisir de la lecture avec moins de pression sur le travail écrit.

Le constat général est au niveau d'un besoin d'une meilleure information aux parents et de plus de suivi de l'activité.

- **Devoirs**

Mme Jenni relate la demande de parents de parler des devoirs au Conseil d'établissement.

Elle rappelle que les devoirs sont régis par une directive pour tous les élèves du canton. Cette directive donne aux enseignants beaucoup de liberté quant au choix et au contenu des activités des devoirs. C'est pour cela que d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre, les devoirs peuvent être différents.

Néanmoins la directive donne le cadre général des devoirs, par exemple, concernant la durée par degré ou aussi que le contenu des devoirs ne doit pas aboutir à une évaluation.

Dans l'établissement les enseignants ont entamé une réflexion sur la cohérence des devoirs.

Suite à cette introduction, les délégués débattent autour des devoirs.

Mme Gervasoni parle de l'importance des devoirs pour les parents qui peuvent ainsi avoir connaissance de ce que leurs enfants travaillent en classe, ce qui, d'après elle, valorise le travail des enseignants. C'est un lien famille-école important.

M. Berthoud met en avant la problématique des devoirs qui augmentent l'inégalité sociale des élèves, les enfants ne bénéficiant pas du même encadrement à la maison. L'idéal serait qu'ils puissent être faits à l'école.

Mme Jenni rappelle que les devoirs même s'ils sont du travail scolaire ne sont pas représentatif de l'ensemble du travail scolaire effectué en classe. Que dans une même classe pour certains enfants, il n'y en a peu et pour d'autres beaucoup.

Pour Mme Romer Charles, d'autres moyens d'information école-famille sont à mettre en place pour que les parents soient mieux informés. Par exemple, les classeurs de travaux terminés, ou encore les manuels, les cahiers pourraient aller plus régulièrement à la maison.

Mme Jenni conclut le débat en relevant l'importance de la communication et de l'information autour des devoirs.

- **100<sup>ème</sup> anniversaire de l'école des Pervenches**

Mme Jenni fait une brève présentation de la situation. Elle relève qu'il n'y a pas beaucoup de parents dans le comité d'organisation.

Mme Décaillet regrette que certains parents aient été découragés par l'inertie des préparatifs et qu'ils ont eu le sentiment d'être un peu utilisés.

Mme Jenni explique que les préparatifs ont en effet été flous au départ, étant en attente du vote du budget, et ayant chaque fois de nouvelles personnes dans les réunions.

Néanmoins la préparation avance, Mme Jenni présente le programme de la fête :

**Vendredi 27 mai :**

- A 18h00 partie officielle : prolongée d'un apéritif offert aux anciens, avec les représentants de la commune, du DIP et des associations diverses suivi d'une visite de l'école et des expositions.
- Dès 19h30 un repas des anciens sur inscriptions à 50 Frs auprès du secrétariat de l'école, préparé par un traiteur avec de la musique d'un orchestre.

**Samedi 28 mai :**

- Dès 14h30 partie officielle avec un lâcher de ballons puis des animations par et pour les enfants sous forme de festival avec le concours du parascolaire, de la maison de quartier.

Il y aura des spectacles, des concerts, des chorales, des expositions avec aussi un projet artistique en collaboration avec le DCTI et la Terrasse du TROC pour 3 classes autour du PAV.

- Les repas sont pris en charge par des ONG : Enfants de Monde, Terre des Hommes, les Amis d'Haïti, Katayuma, Camarada et 2 associations de soutien d'orphelinats en Asie.

Peut-être complétés par une réserve de saucisses. Des pâtisseries seront faites en collaboration avec l'EMS des Pervenches.

La commune s'occupe de la publication d'une plaquette de 66 pages à 1200 exemplaires. Elle offre aussi un gros soutien pour les tentes et le matériel divers.

Différents lieux seront investis : le préau, l'école, le square derrière l'école et le parc des « copeaux », la sécurité des enfants est à assurer.

Ce sera une fête pour les familles avec une buvette avec des prix modérés sauf pour l'alcool.

M. Berthoud demande s'il a été prévu un prix maximum pour les repas. Mme Romer Charles explique que les associations proposeront des repas complets à 10-12 Frs.

Mme Décaillet interpelle Mme Jenni pour les jeunes « anciens », car le repas à 50 Frs est trop cher pour les 13-18 ans et ne leur correspond pas forcément. Pourraient-ils aussi être sollicités pour de l'aide ? A voir avec l'organisation.

- **Rénovation de l'école des Pervenches**

Mme Jenni a été informée par la commune, que la peinture des corridors devrait être faite avant le 100ème sans pour autant bloquer la rénovation générale.

L'installation de portes aux sanitaires du rez-de-chaussée est en cours.

- **Sécurité dans les préaux – emplacement des buts**

Mme Jenni informe que le service des constructions de la commune a été contacté pour l'installation d'une grille de protection derrière les buts de football du préau. Malheureusement la structure du sol est trop fragile et ne permet pas de l'installer derrière le but, le seul endroit serait juste à côté des jeux. Un filet ne serait pas assez sécurisé car les enfants pourraient y grimper. Or, il est difficile d'installer une grille solide qui ne fasse pas cage.

Compte-tenu de cette problématique, Mme Jenni propose d'attendre la rénovation du préau. D'ici-là, les ballons en cuir ont été interdits lors des récréations.

Les parents soulignent aussi que lors de l'aménagement du préau, ce serait bien de revoir les barrières de pourtour de l'école qui sont dangereuses pour les enfants, il y a déjà eu un blessé il y a 2 ans.

Mme Jenni rappelle que le règlement de l'école interdit aux élèves de grimper sur les barrières.

Concernant la sécurité, Mme Gervasoni explique qu'elle a vu que les grilles au sol, contre le bâtiment n'étaient pas fixées et que certains élèves les soulevaient. Mme Jenni fera le nécessaire avec M. De Almeida pour les bloquer.

M. Berthoud relève la problématique de la sécurité et le fait que l'on ne peut pas éliminer tous les risques même avec les meilleures installations.

- **Journée « à pied à l'école » septembre 2011**

Suite à la présentation qui a eu à la CREA par Mme Haenni, Mme Jenni propose que le conseil d'établissement échange autour de la journée « à pied à l'école » afin d'en faire un moment plus festif tel qu'il avait été initialement imaginé.

Mme Kamber présente l'activité faite à l'établissement de Hugo-de-Senger par l'association 1001 roues.

Mme Décaillet rappelle que 1001 roues sont venus dans l'école dans le cadre de la semaine sans télé organisée par l'APEPM .

M. Berthoud relaie aussi les demandes pour la mise en place de Pédibus.

Mme Décaillet explique qu'elle a participé aux réunions autour du Pedibus, mais qu'ensuite les parents des Pervenches-Montfalcon n'ont pas montré d'intérêt.

Mme Jenni demande aux délégués d'en parler autour d'eux afin de préparer la prochaine journée « à pied à l'école » au mieux.

- **Divers et propositions individuelles**

- Mme Décaillet a vu que les élèves des Pervenches qui ont participé au tournoi de Tchoukball étaient parmi les seuls à ne pas avoir de maillot d'équipe. Elle se demande si la mairie, l'école et l'APEPM ne pourraient pas collaborer pour acheter des tee-shirts d'équipe pour les élèves. Vu l'intérêt suscité par cette proposition Mme Jenni va se renseigner quant au nombre. Les délégués vont ensuite relayer la demande à la mairie à l'APEPM et à l'école. Un tee-shirt simple de couleur « pervenche » ?, avec uniquement le nom de l'école est envisagé.

- Mme Gervasoni demande que le règlement d'école et sa transmission aux familles soit mis à l'ordre du jour du prochain COET. Elle souhaiterait que ce document soit visé par les enfants et les familles. Mme Jenni rappelle que les différents règlements sont pour l'instant affichés devant l'école et elle prend note de la demande pour poursuivre la réflexion.

- Mme Gervasoni demande qu'un bilan du fonctionnement du COET soit agendé suite à ces deux années de pratique.

- Mme Jenni fait part de la demande de Mme Marchesini, Directrice Générale de l'Enseignement primaire de pouvoir participer à quelques Conseils d'établissements. Les membres du conseil se sont montrés ouverts à l'idée de sa visite.

- Mme Gervasoni, demande s'il serait possible d'avoir un local pour discuter avec les parents en tant que déléguée avant les conseils. M. Berthoud lui propose de faire sa demande à la mairie au moment venu.

- Mme Jenni informe que pour garantir une meilleure information à tous les parents de l'établissement, le procès-verbal du Conseil d'établissement sera après validation non seulement affiché dans le préau, mis sur le site de l'école et de l'APEPM mais aussi distribué à tous les parents de l'établissement Pervenches-Montfalcon, sous format papier.

**Mme Jenni clôt le conseil à 19h20 et remercie les délégués pour leur participation à cette longue séance.**